Direction Générale
Pôle Commande Publique

À Clichy-la-Garenne,
Le 10 novembre 2026.

Objet : **Marché de prestations globales de communication 2026MPF3013 – Rectification du règlement de consultation ainsi que du bordereau de prix unitaire.**

Madame, Monsieur,

Une erreur s'est glissée dans le dossier de consultation : le mauvais fichier concernant l'analyse économique a été mis en ligne, sous le nom d'un DPGF. Le marché étant un accord-cadre à prix unitaires, le document de prix à compléter est un bordereau des prix unitaires (BPU) ainsi que le détail quantitatif estimatif (DQE).

En conséquence, le règlement de la consultation et le BPU sont rectifiés : le critère prix est apprécié sur son total, valorisé avec les prix du BPU, et seul ce dernier possède une valeur contractuelle.

Les documents corrigés sont disponibles sur la plateforme et remplacent les versions précédentes, les offres seront analysées sur la base de ce nouveau DCE. Les autres dispositions restent inchangées. La date limite de remise des offres reste inchangée, les candidats disposent jusqu'au 7 décembre inclus pour remettre leur offre sur la base des documents rectifiés.

Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour cette erreur et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le pôle commande publique